



## ARTICLE 1 – APPLICATION DES CGV

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes prestations en lien avec l'intégralité de nos prestations web ainsi que des services annexes conseils, hébergement, référencement. Ces conditions sont accompagnées d'un devis, l'exécution du contrat aura lieu uniquement après réception du devis signé par le client et des éléments requis à la bonne exécution de la prestation. Le client s'engage en signant le devis à accepter ces présentes CGV.

## ARTICLE 4 – TARIFICATION

La tarification valable et uniquement celle inscrite sur le devis qui sera accepté et signé par le client et le prestataire. Les tarifs sont exprimés en hors taxe, sur nos factures il est mentionné TVA non applicable, art. 293 B du CGI l'entreprise fetch-world dispose d'une franchise provisoire de TVA, elle ne peut vous facturer la TVA. Ces mentions sont vouées à être modifiées ultérieurement. Cela n'impactera aucunement les commandes déjà validées. Nous confirmons qu'il n'y a aucun frais caché. Le tarif reste celui inscrit sur le devis.

## ARTICLE 7 – PROPRIETES & DROITS

L'appliquatif ou le site web livré par fetch-world vous est vendu avec les droits de propriétés, en l'échange vous acceptez de plein droit que nous apposons notre marque en pieds de page ainsi que dans vos mentions légales. Et que nous partagerons à titre d'exemple sur notre showroom votre applicatif. Si vous optez pour l'option GO\_ETCH ce dernier reste notre propriété, vous pouvez en jouir pleinement à vie sous conditions de garder votre hébergement chez nous. Dans le cas où vous souhaitez résilier, vous conservez uniquement votre site

## ARTICLE 2 – CDC EXECUTION MISSION

Une fois le cahier des charges validé par le client et le prestataire, un devis sera soumis, une fois validé et contracté aucune modification ne sera acceptée. En cas de souhait de modification additionnel impactant le temps des livrables, le premier devis sera exécuté, un autre devis en sus sera soumis à validation avec une modification tarifaire quel soit positive ou négative. La durée de validité de nos devis sont établis à 30 jours week-end inclus selon la norme légale.

## ARTICLE 5 – Modalités de paiement

Avant exécution des travaux le client devra avancer soit sous forme d'acompte 50% puis soldera les 50% restant à la livraison au comptant. Soit sous forme de chèque de banque professionnel dont le montant sera l'intégralité du montant du devis, ce dernier sera encaissé uniquement à livraison de la commande. Les méthodes de règlement acceptées sont : chèque bancaire professionnel, virement bancaire, espèce inférieure à 1000€. La mission démarre dès réception de l'acompte.

## ARTICLE 8 – Continuité de service

Ne disposant pas d'un data center étant tributaire d'un autre prestataire de service en matière d'hébergement nous ne pouvons être tenu responsable s'il y a une interruption de service des suites d'un incident quelconque du côté de notre prestataire, cependant pour tout problème technique en lien avec la maintenance des serveurs dont nous sommes responsables. Une SLA de 24h sera déclenché pour réparer l'incident. Après réception et connaissance de l'incident par (email, téléphone, courrier)

## ARTICLE 3 – DELAI LIVRAISON

Dès validation et confirmation du devis, l'exécution des travaux débutera. Les délais de livraison seront respectés à conditions d'avoir tous les éléments requis que le client pourrait nous soumettre (texte informatif, tarification, imagerie, accès). Aucun surcoût ne sera facturé en cas de retard des livrables. Les délais sont consultable sur notre brochure tarifaire disponible sur notre site web. Les délais applicables à ces présentes conditions sont mentionnés sur le devis accompagné.

## ARTICLE 6 – Délais de paiement

La solde du paiement de la facture doit être effectué au comptant à la date de livraison du produit convenu sur le devis. Pour tout retard de paiement un taux d'intérêt légal de 2.61% sera appliqué sur le montant total de la facture et ce dès le 7<sup>E</sup> jours suivant la date de règlement convenu sur la facture.

Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire : l'envoi d'une lettre recommandée n'est pas requis pour déclencher le droit de percevoir des pénalités de retard

## ARTICLE 9 – Résiliation et litiges

Aucun engagement ne retient les deux parties, lors de la souscription pour la création ou la refonte d'un applicatif web En cas de non souhait de reconduction, aucun frais ne sera facturé. La résiliation automatique des services aura lieu.

Pour tout litige nous privilégions un arrangement amiable, dans le cas contraire la juridiction compétente en la matière sera le tribunal d'Epinal.